Grain de Sable n° 507

30 mars 2005

REGARDS SUR L'EXCLUSION

Dans ce numéro

1.- LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE ET LA FISCALITÉ INTERNATIONALE
Voici une logique implacable. Nous introduisons une fiscalité internationale et son produit peut servir à financer la grande priorité de la coopération au développement. Nous taxons la spéculation financière moyennant une taxe Tobin et nous l'utilisons pour réduire la pauvreté.
Par Francine Mestrum, Attac Vlaanderen.

2.- REGARDS SUR L'EXCLUSION
Ce texte introduit la 3ème édition *d'Images mouvementées*, le festival de cinéma d'Attac, sur le thème de **« La fabrique de l'exclusion ».** Depuis le début, nous souhaitons que le festival rencontre un large public et c'est dans cet esprit que nous mettons à disposition notre travail. Ainsi, *Images Mouvementées* a commencé à essaimer dans d'autres régions au sein des comités Attac Isère et Attac Aix en Provence.
Par Yann Fievet, membre du groupe festival Images mouvementées, Président du comité Attac Val d'Oise sud est.
Du 5 au 12 avril 2005 au Cinéma des cinéastes Paris 17ème.
Courriel : attac-festimages@attac.org
Site : www.local.attac.org/images-mouvementees/

3.- NOUS APPELONS A VOTER NON
Anciens résistants, anciens déportés, nous n'admettons pas que le 60ème anniversaire de la capitulation sans conditions de l'Allemagne nazie et de la libération des camps de la mort soit instrumentalisé pour promouvoir le projet de « Constitution » européenne soumis à référendum. Nous incitons chacune et chacun à prendre connaissance et conscience par soi-même du contenue et de la portée de ce texte.
Déclaration d'anciens résistants et déportés



1.- LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE ET LA FISCALITÉ INTERNATIONALE

Voici une logique implacable. Nous introduisons une fiscalité internationale et son produit peut servir à financer la grande priorité de la coopération au développement. Nous taxons la spéculation financière moyennant une taxe Tobin et nous l'utilisons pour réduire la pauvreté.

Malheureusement, ce n'est pas une bonne idée. Parce que les objectifs du millénaire (MDG) ne sont pas ambitieux et peuvent être financés d'une autre façon. Et parce que la taxe Tobin est conçue pour combattre la spéculation financière. Regardons de plus près ces deux points.

Un. Les objectifs du millénaire ne sont pas ambitieux. Le premier objectif est de réduire de moitié la pauvreté extrême entre 1990 et 2015. Selon Jeffrey Sachs dans son rapport à l'ONU, la pauvreté extrême est la pauvreté « *qui tue* ». Il s'agit de personnes qui gagnent moins de 1 $ par jour et qui meurent de faim ou de maladies parfaitement curables. Selon la Banque mondiale, il s'agit toujours de plus d'un milliard d'êtres humains. La moitié de la population mondiale vit avec une moyenne de 1,25 $ par jour. Ces chiffres ne sont pas très corrects, mais ce sont les seuls dont nous disposons et ils indiquent l'ampleur du problème. Réduire de moitié la pauvreté extrême, cela veut dire que l'on laisse mourir un demi milliard de personnes.

Les objectifs du millénaire ne seront pas atteints. La Banque mondiale le constata dès 2001. La pauvreté diminue en Chine et en Inde, elle stagne en Amérique latine et continue d'augmenter en Afrique. Selon les calculs de Jeffrey Sachs, l'on aura besoin de 135 milliards $ en 2006 et de 195 milliards $ en 2015 pour mettre en place les 'bonnes' politiques. Cela correspond à respectivement 0,44 et 0,54 % du PIB des pays riches. Ceux-ci ont promis, il y a trente-cinq ans, de dépenser 0,7 % de leur PIB à l'aide au développement. Ils l'on répété en 2002, à l'occasion de la conférence de l'ONU à Monterrey. Ils ne le font toujours pas. En même temps, les budgets militaires s'élèvent chaque année à 900 milliards $.

Les objectifs du millénaire ne peuvent pas être atteints. Les stratégies de lutte contre la pauvreté des organisations internationales ne visent que la croissance. Selon le PNUD, au rythme actuel, l'Afrique devra attendre jusqu'en 2147 pour réduire de moitié la pauvreté extrême. 54 pays sont aujourd'hui plus pauvres qu'ils ne l'étaient déjà en 1990. Ce n'est pas la 'mondialisation', mais les privatisations, la libre circulation des capitaux et le libre-échange qui provoquent plus de pauvreté qu'ils n'en font disparaître. Le 'marché libre' du textile introduit en janvier 2005 est à l'origine du chômage de centaines de milliers d'ouvriers. La politique sociale qui est mise en place par certains pays est de ce fait annulée.

Il est évident que les objectifs du millénaire doivent être poursuivis. Mais cette politique ne peut suffire et la lutte contre la pauvreté n'est pas synonyme de développement. Les MDG peuvent être financés dans le cadre des 0,7 % promis par les pays riches. Il n'y a aucun argument pour ne pas le faire. Et il n'y a aucun argument pour les ONG pour ne pas défendre un développement économique et social, condition réelle d'une diminution de la pauvreté.

Deux. La croissance des marchés financiers est une des caractéristiques majeures de la mondialisation. Chaque jour, près de trois mille milliards de $ sont échangés. Les spéculateurs peuvent facilement déstabiliser les marchés nationaux des pays pauvres. Ce sont les populations qui en sont les victimes. Les élites des pays pauvres ont plus de fonds sur les comptes bancaires au Nord que la totalité de la dette extérieure de leur pays. 40 % de la richesse africaine se trouve sur des comptes dans les pays riches et dans les paradis fiscaux. Voilà une bonne raison pour limiter le pouvoir des marchés financiers.

Plusieurs propositions d'une fiscalité internationale sont en discussion. Une fiscalité sur les ventes d'armes, par exemple. Voilà ce qui est cynique, car plus on vend des armes pour tuer les gens, plus on a de l'argent pour combattre leur pauvreté. Ou une taxe sur les émissions de CO2. Ou sur le combustible des avions. Ou tout simplement sur le revenu des pays riches. Supposons que toutes ces propositions soient liées aux MDG, que faire de la taxe Tobin si l'on décide de taxer les émissions de CO2 ? Avec quels arguments faudra-t-il continuer à le défendre ?

Blair propose une *International Finance Facility*, un moyen de financer l'aide au développement avec des emprunts qui seront remboursés plus tard par les pays riches. Mais que faire si – une fois de plus – les pays riches ne tiennent pas leur promesse ? L'aide au développement en souffrira.

Cela me mène à deux conclusions. Premièrement, la taxe Tobin doit garder son objectif spécifique et doit être considérée comme un des éléments d'une fiscalité internationale dont nous avons besoin. Le

contrôle sur les marchés financiers est essentiel dans toute lutte pour une autre mondialisation. La taxe Tobin est prioritaire parce qu'il s'agit d'une mesure structurelle qui a fait l'objet d'études multiples. Mais ce n'est pas une bonne idée de l'utiliser pour les MDG, car cela pourrait inciter certains pays de se limiter à sa première phase, limitée, suffisante pour apporter de l'argent, mais insuffisante pour limiter la spéculation financière.

Deuxièmement, il faudra réfléchir sur une fiscalité internationale aux fins d'une redistribution mondiale. La lutte contre la pauvreté n'est pas suffisante. Il faut également une lutte contre les inégalités et pour une politique de développement économique et social des pays pauvres. Il est triste de constater que l'accent est mis sur les MDG, exactement au dixième anniversaire du sommet social de Copenhague. Le programme d'action qui y fut approuvé est oublié. On y parla de la pauvreté, mais aussi de l'emploi et de l'intégration sociale.

Nous aurons besoin d'un débat démocratique sur la façon dont le produit d'une fiscalité internationale pourra être utilisée, de préférence à l'ONU. L'on peut penser à un programme de reconstruction économique et sociale pour réparer les dégâts provoqués par le 'Consensus de Washington'. L'on peut penser à la production de biens publics globaux, tels la paix et la sécurité, la santé, la justice sociale, l'égalité entre hommes et femmes, etc. Et l'on peut penser à un programme de travail décent et d'un respect de tous les droits humains internationalement reconnus, y compris les droits économiques et sociaux. C'est ce que demande la Commission de l'OIT sur la dimension sociale de la mondialisation.

Les objectifs du millénaire ne sont qu'un faux-fuyant. Ils nous sont présentés comme un programme de développement ambitieux, tandis que les deux stratégies qui y mènent sont répréhensibles. D'une part, le risque existe qu'ils se limitent à une nouvelle version de 'bonnes œuvres' caritatives. Elles permettront à Bill Gates, Bono et Sharon Stone de s'acheter une bonne conscience. D'autre part, les stratégies de lutte contre la pauvreté sont utilisées pour imposer aux pays pauvres des réformes néolibérales. Jeffrey Sachs, un des pères des ajustements structurels, plaide aujourd'hui pour des investissements publics dans le secteur de l'enseignement et de la santé, et pour un rôle protagoniste des Nations Unies. Or, rien n'indique que la Banque mondiale et le FMI aient assoupli leur propension à privatiser. Les ONG ne peuvent se joindre aveuglement à de telles stratégies. L'on attend d'elles qu'elles mettent l'accent sur les inégalités, sur le manque de politiques de développement économique et social. Le mouvement pour le tiers monde est né pour contribuer à combler l'écart entre les pays riches et les pays pauvres. Aujourd'hui, cet écart risque d'être oublié. Tout comme la redistribution et les droits économiques et sociaux qui devraient se situer au centre de tout discours sur le développement et sur la pauvreté.

Francine Mestrum, Attac Vlaanderen.

2.- REGARDS SUR L'EXCLUSION

S'il est une question sociale à la fois préoccupante et cruciale aujourd'hui, c'est bien celle de l'exclusion. Les universitaires ont beau se quereller sur la pertinence du vocable – certes discutable-, les hommes politiques s'efforcer de la dénoncer plus ou moins sincèrement, les associations caritatives ou de la revendication sociale s'échiner avec conviction contre ses diverses manifestations, un fait demeure patent : notre société est bel et bien incapable de porter remède à un mal frappant « un Français sur dix » si l'on reprend l'expression de René Lenoir, inventeur du mot « exclus » au milieu des années 1970. Depuis la dénonciation de ce dernier, clairement formulée pour interpeller le politique, la crise économique et sociale a déroulé inexorablement ses désastreux effets, déclassant de nouvelles « catégories » d'individus venant grossir les rangs de « laissés pour comptes » plus anciens. Le problème n'est évidemment pas un problème de chiffre. Il suffit de savoir que le chiffre est élevé et sans doute croissant.

La question n'est pas facile. Il convient d'éviter deux écueils. Le premier consisterait à vouloir définir avec précision le champ de l'exclusion et le profil de l'exclu. Les situations de « disqualification », vécues ou décrites, sont tellement diverses qu'il est vain de chercher à les faire entrer dans un schéma préconstruit et donc nécessairement rigide et peu explicatif. Le second écueil est celui de « l'analyse à tout prix » par laquelle tout s'éclairerait soudain. Hormis le fait qu'il faille laisser place à la concurrence des analyses, il n'est pas certain que l'analyse soit toujours de la plus grande utilité. L'exclu, par son récit, produit déjà une analyse. Elle est probablement incomplète – voire faussée par le vécu même de la personne – mais il faut se garder de la tentation de dénier à l'exclu le droit d'analyser son propre cheminement social. En un mot les exclus dérangent les inclus. On ne peut prétendre vouloir étudier le mal qui les frappe si l'on n'accepte pas d'emblée ce dérangement. Il faut donc partir de l'écoute attentive, parfois

fastidieuse, des témoignages de ceux qui vivent les situations d'exclusion avant de réclamer l'analyse qui permettrait de comprendre sans effort.

L'exclusion n'est pas un phénomène naturel. Le fait que toute société, quelle que soit son époque, connaisse des exclus ne change rien à l'affaire. En tous temps et en tous lieux, la société crée, par l'organisation qu'elle se donne à elle-même, les conditions de la production de l'exclusion de certains de ses membres. A ce titre, la forme actuelle de la société capitaliste – le néo-libéralisme mondialisé - dans laquelle la détermination économique l'emporte souvent sur toutes les autres, fabrique chaque jour les conditions d'émergence de nouvelles exclusions. Historiens et sociologues ont par conséquent un rôle complémentaire à jouer; il est toujours nécessaire d'avoir à l'esprit certaines leçons de l'Histoire pour étudier l'actualité d'un phénomène social.

Cependant, comment pourrait-on éviter de se demander si l'exclusion qui frappe certains individus ou groupes d'individus n'a pas une dimension anthropologique incarnée par la peur de l'Autre qui est différent. Ce qu'Albert Memmi nomme l'hétérophobie peut certes être exacerbé par les conditions économiques mais n'est pas *a priori* nourri par celles-ci. De meilleures conditions économiques ne font pas disparaître ce trait humain profondément ancré. On peut même douter que la culture y parvienne de façon infaillible.

Si certains individus, de par leurs conditions de vie matérielle et sociale d'origine, semblent voués « mécaniquement » à l'exclusion, pour d'autres, cette dernière sera le point d'aboutissement d'un processus dont certaines des étapes peuvent paraître éloignées des situations de détresse profonde vécues par les exclus. On peut vivre longtemps une situation de précarité de l'emploi avant de tomber beaucoup plus bas quand on n'a même plus la chance de pouvoir compter sur la précarité comme rempart à une situation plus dramatique encore. Le démantèlement actuel du droit du travail et le recul de la protection sociale institutionnalisée durant « les Trente glorieuses » préparent assurément la précarité de demain et la misère d'après-demain. Il existe donc des degrés dans l'exclusion. Il n'est pas nécessaire d'avoir atteint le dernier degré, celui du sans-abri, pour être concerné par le phénomène. Le *working poor* l'est aussi ; de même que l'érémiste, l'érémaste, le chômeur « fin de droit », tous logés, mais à la même enseigne.

On ne peut sérieusement traiter de l'exclusion sans mettre en cause le défaut de fonctionnement de certaines institutions majeures telles que l'Ecole ou la Justice. La première ne joue plus le rôle d'ascenseur social qu'elle a pu jouer dans le passé pour les enfants des catégories sociales les plus modestes. L'Ecole est aujourd'hui plus inégalitaire qu'il y a trente ans. Nombre de jeunes sortent disqualifiés d'un système scolaire qui continue – sur le papier – d'affirmer sa volonté d'armer les individus à l'acquisition de l'autonomie personnelle. Quant à la Justice, la faillite de son rôle de régulation sociale n'est plus à démontrer. La « machine à punir » est la preuve incarnée du renoncement à la prévention des crimes et délits – dont les résultats sont forcément tardifs – au profit de la répression immédiate des pauvres. Faire de la misère un délit de fait, à défaut de pouvoir le caractériser juridiquement, dégage le politique de sa responsabilité à la concevoir comme une atteinte portée à la démocratie. La culpabilisation des pauvres est un puissant ressort du contrôle social. Comment ces « coupables » pourraient-ils cultiver « l'estime de soi » ? Le sentiment personnel – et sûrement collectif – d'exclusion commence là, dans le message, clairement perçu par les intéressés, envoyé par les institutions scolaire et judiciaire.

Il reste à appréhender la façon dont la société en tant que totalité envisage cette part d'elle-même que représentent les exclus. Elle se débrouille assez bien pour ne pas voir leur visage. Elle procède à une « défiguration » pour supporter cette part d'ombre honteuse au flanc d'une société moderne et civilisée. On veut bien parler de l'exclusion, objet sociologique abstrait, mais en l'absence des visages réels des exclus. On veut bien, cependant, entendre la parole des exclus mais sous la condition qu'ils fassent l'effort de parler « comme nous », qu'ils respectent les usages de la « bonne société », celle qui nous est familière. Ainsi, l'exclu est dans la société sans être de la société. Finalement, l'exclusion comme objet d'étude rend un grand service à la société qui, en l'instrumentalisant, nie l'existence de la lutte des classes. Nous sommes tous dans le même bateau. Simplement les plus chanceux voyagent dans des cabines de Première quand d'autres croupissent dans les soutes. Quelques soutiers méritants finiront par monter sur le pont, preuve de la chiche condescendance d'une société coupable d'abandonner une partie des siens.

Yann Fievet, membre du groupe festival Images mouvementées, Président du comité Attac Val d'Oise sud est.

Ce texte introduit la 3ème édition *d'Images mouvementées*, le festival de cinéma d'Attac, sur le thème de **« La fabrique de l'exclusion ».**
Du 5 au 12 avril 2005 au Cinéma des cinéastes Paris 17ème.
Courriel : attac-festimages@attac.org
Site : www.local.attac.org/images-mouvementees/

Depuis le début, nous souhaitons que le festival rencontre un large public et c'est dans cet esprit que nous mettons à disposition notre travail.
Ainsi, *Images Mouvementées* a commencé à essaimer dans d'autres régions au sein des comités Attac Isère et Attac Aix en Provence.

Dans la région grenobloise, « La fabrique de l'opinion » du 31 mars au 10 avril 2005, en partenariat avec 12 cinémas et 7 Maisons des Jeunes et de la Culture.
Contact : 04 76 47 32 81
Site : www.local.attac.org/attac38/cinema/

A Aix en Provence « La fabrique de l'opinion » du 11 au 16 juillet 2005 au cinéma le Mazarin.
Contacts: Dany Bruet, 06 03 15 02 74 et Alain Peytavy, 06 14 58 52 90
Site : www.local.attac.org/13/aix

3.- NOUS APPELONS A VOTER NON

Déclaration d'anciens résistants et déportés

Anciens résistants, anciens déportés, nous n'admettons pas que le 60ème anniversaire de la capitulation sans conditions de l'Allemagne nazie et de la libération des camps de la mort soit instrumentalisé pour promouvoir le projet de « Constitution » européenne soumis à référendum.
Nous incitons chacune et chacun à prendre connaissance et conscience par soi-même du contenue et de la portée de ce texte.

Pour notre part, nous considérons que le projet de « constitution » européenne va à l'encontre des idéaux de la Résistance qui continuent d'animer notre engagement.

En effet, ce texte, tout dédié aux marchés pour les puissances d'argent, programme la destruction du socle même des conquêtes démocratiques et sociales de la Libération, issues du Programme du Conseil national de la Résistance.
Nous nous sommes battus, beaucoup de nos camarades sont morts, pour la restauration de l'indépendance de notre pays et de la souveraineté de son peuple. Nous refusons aujourd'hui que ces libertés fondamentales soient bradées, sous couvert d'Europe, aux « grandes féodalités économiques et financières », maintenant multinationales, que dénonçait le CNR.

Nous nous sommes battus pour un monde de fraternité, pour la coopération sincère entre tous les peuples. Rien n'est plus contraire à cet idéal que le primat universel attribué au principe de « concurrence », de tous contre tous, sous le règne du marché, par le projet de « constitution» européenne.

Epris de paix au plus profond de nous-mêmes, mobilisés depuis 1945 contre toutes les guerres de domination, nous rejetons ces « contre-valeurs »porteuses de l'injustice sociale et de l'écrasement des plus faibles qui firent le lit du fascisme et de la guerre. Nous dénonçons l'avènement d'un bloc militaire européen intégré et la hausse des dépenses d'armement explicitement inscrits dans le texte.

Pour toutes ces raisons, fidèles à notre engagement, nous nous associons à l'appel à voter NON au référendum émanant de militants syndicalistes, politiques, associatifs ci-dessous.

Référendum sur le projet de « Constitution » européenne : nous appelons à voter NON

-parce que nous refusons la soumission du peuple français et des peuples d'Europe à la dictature des technocrates de l'Union européenne au service de l'ordre capitaliste.
-parce que nous voulons sanctionner les politiques de régression sociale et économique menées en France au service du MEDEF et des marchés financiers au nom de Maastricht et des traités européens que le projet de « constitution » européenne veut pérenniser.
-parce que nous refusons de voir sacrifier sur l'autel de l'Eurodémolition de Maastricht les acquis sociaux et démocratiques de notre peuple, l'héritage des luttes en France, de la Révolution française, de la Commune de Paris, du Front Populaire, du programme du Conseil national de la Résistance, de 1968, l'égalité républicaine, la laïcité.
-parce que nous refusons que la France s'intègre dans un bloc européen militarisé et aligné sur l'OTAN, ce qui est à l'opposé d'?uvrer pour la paix.
-parce que nous voulons préserver le droit de notre peuple à disposer de lui-même, à pouvoir encore à l'avenir dire NON!
-parce que nous voulons le développement d'échanges et de coopérations entre peuples souverains mutuellement avantageuses pour les travailleurs de chaque pays d'Europe (comme de tous les continents).

Les premiers signataires : Georges ABBACHI, ancien interné résistant, Georges ANGELI, déporté résistant, Buchenwald 14824, Simone BENHAMU, déportée politique, Lucien CHAPELAIN, déporté Buchenwald 20186, COTHIAS DU MEIX Josette, déportée résistante, chevalier de la Légion honneur, Béqui COVOIDIS, déportée politique, Jacques DAMIANI, lieutenant FTPF, Dachau 77710, Président d'une association d'anciens déportés résistants du Val de Marne, André DAUDONNET, résistant, agent de liaison entre Paris et Lyon sous la directive de Jacques Duclos, Rémi DUPONT, résistant, Jeunesse française libre, Jacqueline DURAND, veuve de Pierre DURAND, Buchenwald 49749, Léo FIGUERES, combattant volontaire de la Résistance, ancien maire de Malakoff, Jacqueline FOURRE, internée-résistante, évadée, agent de liaison FNL/FTPF/Rol-tanguy/CNRL Auguste Gillot, carte du combattant, croix de guerre, Légion d'honneur, Georges FRISCHMANN, résistant, ancien député au Parlement européen, Suzanne GATELLIER, déportée résistante, Jean GAUTIER, déporté résistant, Sachsenhausen, Langenstein,Robert GELLY, cheminot résistant (janv 43?janv 44), puis maquis régional Cévennes (janv 44? sept 44),HUARD Raymond, déporté résistant, chevalier de la Légion d'honneur, Yvon JOUY, FFI 40/44 Marne, Odette LAURAIN, Croix du combattant, Croix de Combattant volontaire de la Résistance, LEROUX Eugène, déporté politique, Oranienburg-Sachsenhausen, chevalier de l'ordre du mérite, palmes académiques,MERCIER Pierre, clandestin dès juillet 39, section des cadres du Comité central du PCF, Médaille militaire, Croix de guerre, Médaille de la Résistance, Georges MEURIOT, interné Santé-Fresnes-Poissy-Clairvaux-Melun-Châlons sur Marne, déporté Buchenwald, 49978, André MORONI, responsable à Paris sous l'occupation de la jeunesse communiste et des Forces vives de la jeunesse patriotique,Eva PIERONI, déportée politique, André PIPARD, Résistant (Front National-Loire Inférieure), André PRENANT, ancien militant du Front national étudiant depuis 1942, FTPF depuis juillet 1943, lieutenant FTP-FFI pendant l'insurrection de Paris, chef du groupe de reconnaissance régimentaire de la brigade Fabien, Madeleine RABITCHOV,déportée-résistante, Auschwitz Ravensbrück, Gérard SCHMITZ, résistant FTPF, Lucienne ROLLAND, déportée résistante, officier de la Légion d'honneur, André SERRES, FTPF, Brigade Fabien (groupe de garde), Croix de guerre, croix du combattant volontaire, médaille militaire, Emile TORNER, déporté résistant, maquis FFI du Cher, « Compagnie Surcouf », Buchenwald 81 655, Président d'une association d'anciens déportés résistants de Paris, Camille TREBOSC, déporté résistant, Buchenwald 51372

Contact : Emile TORNER, 365 rue de Vaugirard, 75015 PARIS, 01 48 56 16 66, 06 10 85 25 10, emile.torner@laposte.net

****

coorditrad@attac.org est l'adresse du secrétariat de l'équipe des traducteurs internationaux qui nous font bénéficier bénévolement de leurs compétences. Vous aussi vous pouvez participer. Il suffit de contacter coorditrad en précisant votre (ou vos) langue maternelle, les langues depuis lesquelles vous pouvez traduire et votre niveau de compétence. Le travail de traduction est basé sur le volontariat et ne vous engage pas à répondre à toutes les demandes. Vous travaillez à votre rythme et en fonction de vos centres d'intérêt.